

Villeneuve-Triage



© Poudou99

La requalification de l'ex-gare de triage de marchandises, un projet d'intérêt national

En 2006, la SNCF a cessé l'activité de triage des trains de marchandises sur son site Villeneuve-Saint-Georges. Néanmoins, ce secteur bénéficie toujours d'un fort potentiel tant en termes de renouveau ferroviaire et de mutation urbaine. Désormais, cette emprise ferroviaire de 200 hectares, comprise entre la RN6 et la Seine, va connaître un second souffle. Déjà la SNCF a entrepris des travaux de modernisation et de rationalisation de ses activités. Et, le 31 janvier 2018, un Contrat d'Intérêt National (CIN) a été signé. Initié en juin 2015 dans le cadre des Ateliers du Grand Paris, l'ambition de ce contrat est de préserver l'activité ferroviaire du site et de lui offrir un renouveau économique. La dimension environnementale et paysagère devra également être intégrée, étant nécessaire à un développement équilibré et harmonieux du territoire.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- Conforter la dynamique économique, en permettant notamment le développement d'une plate-forme logistique rail-route d'envergure métropolitaine et plus largement le développement d'activités économiques complémentaires.
- Constituer un levier pour un développement urbain plus large.
- Désenclaver le site en créant de nouvelles liaisons routières.



SUPERFICIE

200 hectares

LOCALISATION

Villeneuve-Saint-Georges

AMÉNAGEUR

Non défini

PHASE DE RÉALISATION

À l'étude

ACCESSIBILITÉ

- Routière : le long de la RN6 et proche de l'autoroute A86
- Transports en commun : au pied du RER D, stations *Villeneuve-Triage* et *Créteil-Pompadour* plaçant la ville à 15 minutes de la gare de Lyon à Paris

EN CHIFFRES

Superficie 200 hectares

La programmation économique n'est pas encore définie.

Le redéveloppement du site ferroviaire correspond aux 200 hectares dont 20 hectares potentiellement mutables et dédiés au projet de développement économique et d'aménagement.

UN PROJET GLOBAL

Le préalable à un projet de développement et à la création d'une plate-forme rail-route est la réalisation d'une voie de desserte pour désenclaver le site. Le contrat porte l'ambition de favoriser l'émergence de projets générateurs d'investissement et d'emplois sur ce site, tout en prenant en compte le projet de requalification urbaine déjà engagée sur le quartier de Triage à Villeneuve-Saint-Georges.

Pour accompagner les réflexions concernant la construction du projet, deux consultations ont été lancées :

- sur la desserte et le désenclavement du site.
- sur l'objet logistique rail-route.

Les études de définition du projet de développement et d'aménagement approfondies vont donc être engagées avant la fin de l'année 2018.

Des réflexions sont en cours sur la création d'un cluster des métiers du transport par fer ou des innovations technologiques autour des matériaux ou engins.



© Lpa C. Philippe Guignard

ZOOM SUR

LES MEMBRES DU CONTRAT

Le Contrat d'Intérêt National (CIN) du Quartier de Triage à Villeneuve-Saint-Georges a été signé le mercredi 31 janvier 2018 par :

- L'Etat
- Le conseil Régional d'Île-de-France
- La Métropole du Grand Paris
- Le Conseil départemental du Val-de-Marne
- L'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
- La Ville de Choisy-le-Roi
- La Ville de Villeneuve-Saint-Georges
- La Ville de Valenton

Partenaires associés :

- SNCF Réseau
- SNCF Mobilités
- L'Établissement Public d'Aménagement Orly-Rungis Seine-Amont
- L'ANRU

CONTACTS

Développement territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Céline Docet

Cheffe de mission
Aménagement économique
celine.docet@grandorlyseinebievre.fr
06.73.28.90.51

Isabelle Lepercq

Cheffe de projets
Isabelle.lepercq@grandorlyseinebievre.fr
07.64.57.28.95

Nathalie WOOCK

Référente développement économique
nathalie.woock@grandorlyseinebievre.fr
07.72.31.40.46